

PRESENTATION DE LA FORMATION / OBJECTIFS

Le Sauveteur Secouriste du travail est capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail
Il est capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise.
Pour maintenir actives ses compétences, le sauveteur secouriste du travail doit suivre un stage d'actualisation tous les deux ans.

- ▶ **Débouchés métiers** : Tout type de métier nécessitant des compétences en secourisme au travail.
- ▶ **Suite de parcours possible, avec un niveau baccalauréat** : Aucune
- ▶ **Equivalences/Passerelles** : il n'existe ni équivalence ni passerelle.

Prérequis

Conditions d'âge	Tout public
Diplômes obligatoires	Aucun
Conditions spécifiques	Être titulaire du SST Initial
Visite médicale	<input type="checkbox"/>
Casier judiciaire	Non concerné

MODALITÉS D'ORGANISATION

Lieu(x)	Informations collectives :		Dates de prochaines sessions :	
MARSEILLE	Dates : Nous consulter	Heure : Nous consulter	Date : Nous consulter	Heure : Nous consulter
NIMES	Dates : Rendez-vous Individuel	Heure : Nous consulter	Date : Nous consulter	Heure : Nous consulter

| Prise de rendez-vous individuel : sous 8 jours

| Durée totale : 1 jour

| Entrées/Sorties permanentes

| Formation en milieu professionnel : Non concerné

| Rythme hebdomadaire : En continu

Intervenants, Matériels et Equipements

Equipe pédagogique :

Formateurs techniques diplômés et justifiant de 3 années d'expérience professionnelle minimum dans le domaine.

Plateau pédagogique :

- Mannequins de tailles différentes : Adulte, enfant et nourrisson.
- Matériels de secours : défibrillateur dernière génération, trousse de secours, trousse de simulation « sang » (maquillage plaie et blessure)
- Salles informatiques, imprimantes / scanner, casques audio, vidéoprojecteurs avec écrans de projection
- Centre ressources et plateforme d'apprentissage en ligne

Modalités pédagogiques

- Enseignement théorique et pratique en présentiel
- PAE Pratique d'Application en Entreprise
- FOAD Formation Ouverte à Distance synchrone
- FOAD Formation Ouverte à Distance asynchrone
- Session de regroupement (enseignement à distance)

Modalités d'évaluation / examens

Entretien Tests Mise en situation Contrôle continu

Taux de réussite aux validations en 2025 : 100 %

Note de satisfaction apprenants en 2025 : 6/6 soit 100 %.

172 apprenants en 2025

Lieu de formation

Marseille – 04 91 07 75 20 | securite@acpm.eu

Nîmes – 04 66 36 10 78 | nimes@acpm.eu

Contacts | Adresses | Accessibilité : [Consulter nos sites](#)

Handicap : Un référent handicap est disponible pour toutes adaptations pédagogiques spécifiques « handicap » et pour plus de renseignements.



MODALITÉS DE RECRUTEMENT & D'ADAPTATION DE PARCOURS

| Délais d'inscription : 2 semaines

i : Adaptation pédagogique possible

| Recrutement :

- Test des connaissances générales
- Test des connaissances techniques
- Mise en situation
- Entretien d'analyse des acquis, adéquation du projet et besoins formatifs

| Documents à fournir : Nous consulter.

| Possibilité de valider un/des blocs de compétences séparément

IMPORTANT Chaque bloc de compétences est décliné par un ou plusieurs modules de formation qui comporte(nt) tous les savoirs et apprentissages liés au(x) compétence(s) visée(s). Ces modules de formation peuvent être réalisés de manière non consécutive. Les durées restent indicatives d'un parcours type et sont ajustées après tests de positionnement. La validation des compétences est attestée par la délivrance d'une attestation de fin de formation.

COMPÉTENCES #1 -- Intervenir face à une situation d'accident du travail

Retour sur expérience Situer le cadre juridique de son intervention	0,30 h	
Réaliser une protection adaptée	1 h	
Examiner la victime avant / et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir	0,30 h	
Faire alerter ou alerter en fonction des secours dans l'entreprise	1 h	
Secourir la (les) victime(s) de manière approprié	0 h 30	
Total	3,5 heures	70 €

> Attestation de compétences

COMPÉTENCES #2 -- Mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise.

Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours de l'entreprise	1 h	
Contribuer à la mise en œuvre d'action de prévention	2 h	
Informers les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la /des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)	0 h 30	
Total	3,5 heures	70 €

> Attestation de compétences

Délivrance d'une attestation individuelle de fin de formation

Délivrance du certificat de Sauveteur Secouriste du Travail valable 2 ans par l'INRS

Total de la formation 7 heures 140 € TTC

Total en Intra Nous consulter

Note : Cette formation peut être prise en charge par France Travail | Région SUD | Région OCCITANIE sous conditions d'éligibilité.

Financement Contrat Apprentissage

Financement CPF

